

## Conseil municipal de Grisolles du 14 mars 2023

### Préambule :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 janvier 2023 – **Pour**
- Compte rendu des décisions prises par M. le Maire

### Liste des votes :

Point à l'ordre du jour	Votes
Décision du Conseil Municipal sur le maintien des fonctions de Monsieur Matthieu BARRON, adjoint au Maire, après retrait de l'ensemble de ses délégations	Oui pour le maintien
Annule et remplace la délibération 2023-01-001 du 26/01/2023 : création d'un poste à temps non complet sur emploi permanent	Pour
Création de 2 postes sur emplois non permanents liés à un accroissement temporaire d'activité.	Pour
Création de 2 postes à temps complet sur emplois permanents	Pour
Convention d'occupation temporaire du domaine fluvial avec VNF (Voies Navigables de France)	Pour
Approbation de l'adhésion de communes au Syndicat Mixte Assainissement Garonne à compter du 1er janvier 2024 et de la modification statutaire du Syndicat	Contre
Vente de bâtiments situés rue de la Campadou cadastrés section AA numéro 339 et 340	Pour
Travaux de construction et d'aménagement d'un complexe multisports de plein air à Chapelitou - Tranche 3 - Annule et remplace la délibération n° 2021-09-126 du 21/09/2021	Contre
Tarifs des services municipaux	Pour
Choix d'un prestataire pour la Gestion de la procédure de reprise des concessions Funéraires en état d'abandon (RCE)	Pour
Versement d'avance sur la subvention au C.C.A.S.	Pour





Interventions :

- **Décision du Conseil Municipal sur le maintien des fonctions de Monsieur Matthieu BARRON, adjoint au Maire, après retrait de l'ensemble de ses délégations.**

Le conseil municipal de ce soir va pouvoir apporter des éclaircissements sur la décision de mettre au vote du Conseil Municipal le retrait des fonctions de Monsieur Matthieu BARRON, adjoint au Maire, après le retrait de l'ensemble de ses délégations.

Cette décision a suscité des interrogations et des préoccupations au sein de la commune, nombreux sont les grisollais à s'interroger sur l'état de notre démocratie locale. En particulier en ce qui concerne les raisons pour lesquelles toutes les délégations de l'adjoint ont été retirées et les conséquences de cette décision sur le fonctionnement de la municipalité. Les grisollais et les membres du conseil municipal souhaitent connaître les motivations de cette décision et les mesures qui seront prises pour garantir une gestion efficace et transparente des affaires municipales dans ce contexte.

### **Il me vient alors 3 questions :**

- 1- Mathieu Barron a-t-il commis une faute grave ou lourde sur la gestion du budget communal ?
- 2- A-t-il donné jusqu'à présent toutes satisfactions dans l'exercice de ses fonctions ?
- 3- Qui prendra les compétences de celui-ci parmi les membres du conseil ?

- **Travaux de construction et d'aménagement d'un complexe multisports de plein air à Chapelitou - Tranche 3 - Annule et remplace la délibération n° 2021-09-126 du 21/09/2021**

Je prends la parole aujourd'hui pour exprimer ma profonde désapprobation concernant cette délibération. Je suis convaincu que le projet en question est une dépense excessive pour notre ville, surtout dans le contexte économique actuel. Bien que je reconnaisse que le besoin de ce complexe multisports existe, qu'il est réel, je reste néanmoins convaincu comme de nombreux Grisollais qu'il y a des projets bien plus urgents qui nécessitent des financements. Nous devrions être responsables et prendre des décisions éclairées à savoir que nous ne pourrions pas tous financer.

De plus, je tiens à souligner que la temporalité de ce projet est inappropriée. Nous sommes confrontés depuis 3 ans à plusieurs crises sans précédent qui impactent nos capacités à mener des projets, nous l'avons répété des dizaines de fois ici même.

Pour conclure assez rapidement, je demande que nous examinions soigneusement les priorités de notre ville et que nous prenions des décisions justes pour toutes et tous. A ce titre, je demande que le conseil municipal se prononce sur la possibilité de mettre en place un referendum local sur





la question des investissements et donnons la possibilité aux grisollais d'exprimer, leur soutien au projet ou leur désapprobation à ce type de projet. Votre équipe s'était engagée pendant la campagne à mettre en place ce type d'outils démocratiques quand cela serait nécessaire. Aujourd'hui, je pense que cela pourrait être une porte de sortie acceptable pour tout le monde.

Je vous remercie

- **Vœu N°1 : Demande de maintien d'un agent dans la mairie**

Je souhaite porter à l'attention du conseil municipal la situation d'un agent communal qui est menacé de départ de la mairie à la fin de son contrat. Cet agent a fourni un travail remarquable compte tenu de ses difficultés et sa présence est très appréciée des Grisollais.

Par conséquent, je demande que le conseil municipal se prononce sur son maintien par le biais d'un vote consultatif.

- **Vœu N°2 : Demande de publication des échanges entre la mairie et l'association T'as de beaux jeux**

Je souhaite demander qu'il soit rendu public l'ensemble des échanges entre la mairie et l'association T'as de beaux jeux, suite aux désaccords sur la rédaction de la convention relative à l'organisation et aux engagements des uns et des autres.

Je suis convaincu que la transparence est essentielle dans une démocratie, et que les Grisollais ont le droit de savoir ce qui s'est passé dans le cadre de ces échanges. En rendant publics ces échanges, vous permettrez aux Grisollais de prendre connaissance des arguments et des positions de chaque partie, en toute transparence.

Je demande donc un vote du conseil municipal afin de bien vouloir publier l'ensemble des échanges entre la mairie et l'association T'as de beaux jeux, dans un souci de transparence.

